



42^e CONGRÈS ANNUEL ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AEC

12-14 novembre 2015

**Rechercher la qualité, partager les connaissances, renforcer les
partenariats :
Nouveaux programmes et nouvelles stratégies pour l'enseignement
musical supérieur**

Cette année, le Congrès de l'AEC s'annonce prometteur, d'une grande importance stratégique pour l'Association et riche en contenus intéressants.

Le Congrès 2014 avait été l'occasion de présenter aux membres le nouveau projet de l'AEC, [FULL SCORE](#), et de leur soumettre l'idée de la contribution de l'AEC à la formulation du Programme européen pour la musique, proposé par le Conseil européen de la musique (EMC). L'année 2015 sera critique pour l'avancée des travaux sur ce Programme. Le Congrès 2014 ayant manifesté son vif soutien à la proposition, l'AEC a intensifié sa coopération avec l'Association européenne pour la musique dans les écoles (EAS) et l'Association européenne des écoles de musique (EMU). L'EMC a invité les trois organisations à prendre l'initiative en ce qui concerne la dimension éducative du nouveau Programme européen pour la musique. La manière de procéder sera expliquée, et les membres auront amplement l'occasion de réagir aux avancées déjà réalisées et de suggérer des ajustements ou de nouvelles approches susceptibles de renforcer la nature du Programme qui commence à se dégager. Nous espérons que le Congrès fournira des éléments permettant d'élaborer et diffuser un exposé de position en 2016. Ce document montrera la voie quant à la forme et au contenu du Programme définitif qui sera approuvé par les membres de l'EMC en 2017.

En attendant, l'AEC devrait achever les actions associées à son Plan stratégique pour 2011-15. Parallèlement au compte-rendu sur les réalisations, il faudra fixer les priorités du nouveau Plan pour 2016-20. Ces deux-points essentiels – le Programme et le Plan stratégique – sont étroitement liés, et le Congrès a été conçu pour favoriser une participation optimale des membres sur ces deux sujets.

Le Programme, ainsi que les autres objectifs de FULL SCORE, joueront donc un rôle important dans la définition du Plan stratégique de l'AEC pour 2016-20, qui définit un total de six objectifs à atteindre d'ici la fin du projet, à l'automne 2017. Le Conseil de l'AEC travaille depuis le début de l'année 2014 sur les priorités du nouveau Plan stratégique, que résume l'intitulé : « Rechercher la qualité, partager les connaissances, renforcer les partenariats ». Toutes ces valeurs sont profondément ancrées dans la culture de l'AEC et le Conseil pense qu'en les abordant dans une démarche dynamique, avec une liste d'objectifs répartis sur les cinq années à venir, l'AEC aura renforcé sa position par rapport à chacune d'elle d'ici 2020. La présentation du projet du plan stratégique permettra aux membres de débattre et de veiller à ce que, une fois confirmé, le plan reflète de manière aussi inclusive que possible les besoins et les souhaits de notre association dans toute sa diversité.

Outre ces deux thèmes majeurs, seront également présentés et discutés d'autres points importants, parmi lesquels les avancées du groupe de travail sur la faisabilité d'indicateurs de terrain pour la musique dans le cadre de U-Multirank, la nouvelle approche des classements mondiaux - projet coordonné par le Centre d'études des politiques sur l'enseignement supérieur (CHEPS) et le Centre pour le développement de l'enseignement supérieur (CHE).

Les participants pourront également choisir entre diverses séances parallèles traitant des évolutions relatives à la nouvelle agence indépendante d'assurance qualité : MusiQuE, aux séminaires sur le Conservatoire innovant, ou consacrées à des sujets comme la collecte de fonds ou le livre blanc de l'AEC sur la recherche artistique.

Vous êtes chaleureusement conviés à Glasgow ! Venez faire entendre votre voix sur l'orientation future de l'AEC et sur le renforcement de sa mission dans le cadre d'une définition élargie du programme pour la musique et du rôle de celle-ci dans la société, en Europe et au-delà.

